

LE MOT DES DIRECTRICES

Garantir l'autonomie de la personne, assurer le respect de sa volonté, préserver ses droits, promouvoir la transparence des institutions... voilà certainement les enjeux majeurs guidant toute réflexion contemporaine sur la situation des personnes dites "vulnérables". L'évolution du contexte économique, social et démographique conduit les juristes à un véritable défi : dépasser une vision morcelée des vulnérabilités pour les aborder de façon transversale. C'est l'ambition que se fixe cette formation, que nous avons voulue pluridisciplinaire et professionnalisante.

Pluridisciplinaire car ce diplôme conduit les étudiant.e.s à dépasser la division droit public/droit privé, à acquérir des connaissances dans de nombreuses branches du droit et à franchir les frontières du juridique pour explorer d'autres disciplines. Professionnalisant, ensuite, grâce au choix d'une équipe pédagogique composée d'enseignant.e.s chercheur.se.s et de professionnel.les. Ce parcours fait la part belle à l'expérience par la réalisation d'un stage en master 1, puis par une alternance en master 2. Chaque année, ce sont des contrats au sein de structures variées, publiques ou privées, qui pourront être proposés et trouvés par les étudiant.e.s (EPHAD, Agence régionale de santé, clinique et centre hospitalier, direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, collectivités publiques, association de défense des droits des personnes, fédérations et associations de protection juridique des majeurs). Un tremplin incontournable vers le monde du travail !

Pauline Roche et Maïté Saulier

Master de droit

Nature du diplôme

BAC +5

Année de sortie

4 semestres

Durée des études



Modalités de candidature

Voir la page de la formation sur www.cydroit.cyu.fr

Direction du master

Pauline Roche

Maïté Saulier

master.droit-sante@ml.u-cergy.fr

CY Cergy Paris Université

Faculté de droit

Site des Chênes

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

www.cydroit.cyu.fr



master DROIT DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DES PERSONNES

Formation initiale / continue / en alternance - VAE

Présentation

Le parcours Droit de la santé et de la protection des personnes a vocation à former en deux années les étudiant.e.s à la problématique de la prise en charge et de la protection des personnes dits “en vulnérabilité”, tant à raison de leur état de santé que de leur âge et ce, en droit privé comme en droit public.

Objectifs et organisation

Le **master 1** est destiné à acquérir un ensemble de connaissances et de compétences afin d’appréhender et de comprendre les problématiques majeures que suscite aujourd’hui la protection des personnes. Ces savoirs dépassent indiscutablement la division du droit public et du droit privé et garantissent donc aux étudiant.e.s une formation généraliste. Le droit de la santé, le droit des majeurs protégés, le droit de la sécurité sociale composent le socle fondamental du master 1, auquel s’ajoutent des enseignements en droit de l’environnement, contentieux administratif et constitutionnel, droit des étrangers et de la famille. En vue de préparer au mieux l’alternance qui se déroulera au cours du master 2, un stage est proposé grâce à un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Les étudiant.e.s auront également à développer un projet encadré afin de se former à la recherche juridique et d’explorer un aspect spécifique des thématiques abordées dans le cadre du diplôme.

Le **master 2** se déroule en alternance (contrat d’apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage). Les étudiant.e.s, en formation initiale ou continue, bénéficient d’un enseignement à l’université deux jours par semaine et travaillent ensuite trois jours en entreprise, institution ou association. L’objectif est d’analyser comment le droit identifie et appréhende ces “vulnérabilités”, de comprendre leurs origines éventuelles et de sonder leurs impacts potentiels. Les droits des patients, de la dépendance (vieillesse, handicap), de la protection de l’enfance (assistance éducative, mineurs non accompagnés), la protection des données personnelles constituent une part importante des enseignements, tout comme l’étude du contentieux public et privé (contentieux social, contentieux de la protection, droit du dommage corporel et de la responsabilité médicale) et celle des différentes politiques et institutions dans les secteurs sanitaire et social.

Atouts de la formation

- Le master Droit de la santé et protection des personnes est **tourné vers l’avenir professionnel** des étudiant.e.s. Le suivi d’un **stage** en 1^{re} année, **l’alternance** en 2^{de} année (contrat d’apprentissage ou de professionnalisation) sont les clés de cette ouverture.
- Des **conférences** sont régulièrement dispensées par des professionnels du secteur sanitaire et social (membre d’autorités administratives indépendantes, juge des tutelles, avocat spécialisé en droit de la santé, mandataire à la protection juridique des majeurs, directeur d’établissement de santé ou médico-social, professionnels de santé, associatifs).
- Les **moyens pédagogiques** utilisés (projet tutoré, ateliers de recherche juridique et d’études de cas, mises en situation professionnelle…) visent à promouvoir l’autonomie des étudiant.e.s, garante d’une insertion professionnelle facilitée.
- Une présentation des **concours de la fonction publique** dans les sphères sanitaire et sociale est réalisée.



Enseignant.es-chercheur.se.s

Sabrina Blot, psychologue, directrice de la stratégie et de l’innovation pour les enjeux humains chez Adef Résidences

Scarlett-May Ferrié, maîtresse de conférences en droit privé, CY Cergy Paris Université

Claire Magord, maîtresse de conférences associée en droit, Université de Poitiers IUT GEA, CECOJI - Poitiers, COMPTRESEC, Bordeaux

Julie Mattiussi, maîtresse de conférences en droit privé, Université Haute-Alsace

Pauline Roche, maîtresse de conférences en droit public, CY Cergy Paris Université

Maité Saulier, maîtresse de conférences en droit privé, CY Cergy Paris Université

Aniket Sharma, professeur d’anglais

Vincent Vioujas, directeur d’hôpital, chercheur associé au centre de droit de la santé de l’Université Aix-Marseille

Intervenant.e.s professionnel.le.s

Élodie Hansenius, cadre juridique groupe Orpea Clinea

Blandine Heurton, avocate spécialisée en droit du dommage corporel et en droit de la santé

Valéry Montourcy, avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit des majeurs protégés

Thierry Najman, psychiatre libéral, ancien chef de pôle, Centre hospitalier de Moisselles

Intervention d’un membre de l’équipe du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Interventions de membres de la Commission nationale consultative des Droits de l’Homme

Interventions ponctuelles de membres des principales administrations sanitaires et sociales

DÉBOUCHÉS

- Directeur.trice d’établissement sanitaire, médico-social ou social
- Juriste au sein des collectivités territoriales, de structures publiques ou privées spécialisées, organismes de protection sociale, CCAS
- Avocat.e en droit de la santé
- Inspecteur.trice général de l’action sanitaire et sociale
- Attaché.e d’administration hospitalière
- Protection judiciaire des majeurs
- Ingénieur.e qualité
- Cadre administratif au sein d’une structure sanitaire, médico-sociale, sociale
- Juriste au ministère des Solidarités et de la Santé
- Cadre “relations avec les usagers” au sein d’un groupe hospitalier
- Juriste au sein d’associations spécialisées ou d’autorités administratives indépendantes et agences sanitaires

Modalités d’inscription

Master 1

- Être titulaire d’une licence en droit ou d’un diplôme admis par la Commission d’équivalence de l’université. Les candidat.e.s sont sélectionné.e.s sur dossier et après entretien éventuel avec les responsables du parcours
- La procédure de dépôt des candidatures est expliquée sur le site internet de la formation.

Master 2

- Être titulaire d’un master 1 en droit ou d’un diplôme admis par la Commission d’équivalence de l’université. Les candidat.e.s sont sélectionné.e.s sur dossier et après entretien éventuel avec les responsables du parcours
- La procédure de dépôt des candidatures est expliquée sur le site internet de la formation.



Contenu de la formation

MASTER 1	
SEMESTRE 1	
UE 1	Fondamentale Droit de la santé, Droit de la sécurité sociale, Droit des régimes matrimoniaux, Droit européen et international des droits de l’Homme
UE 2	Unité de spécialisation Droit des assurances, Droit du service public, Contentieux constitutionnel
UE 3	Unité de langue Anglais, allemand ou espagnol
UE 4	Unité facultative Stage en droit / 2 nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives
SEMESTRE 2	
UE 1	Fondamentale Droit de la santé, Droit des majeurs protégés, Droit des successions, Droit des étrangers
UE 2	Unité de spécialisation Droit de l’environnement, Histoire des droits de l’Homme, Contentieux administratif Projet encadré : Rapport de recherche thématique & pratique professionnelle
UE 3	Unité de langue Anglais, allemand ou espagnol
UE 4	Unité facultative Culture juridique au choix : Philosophie du droit ou Histoire du droit international Stage en droit / 2 nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

MASTER 2	
SEMESTRE 3	
UE 1	Fondamentaux du droit des personnes Droit des mineurs, Droit, handicap et vieillissement, Droit des patients approfondi, Droit de la santé et privation de liberté
UE 2	Politiques et institutions Politiques sanitaires et sociales, Administrations et institutions sanitaires et sociales, Environnement des établissements sanitaires et sociaux
UE 3	Unité de langue Anglais
UE 4	Ateliers Ateliers recherche juridique, Ateliers étude de cas
UE 5	Recherche et professionnalisation Méthodologie du mémoire de spécialité, Échanges de pratiques professionnelles, Conférences d’actualité
SEMESTRE 4	
UE 1	Droit et éthique de la protection des personnes Protection des données personnelles, Droit de la bioéthique, Déontologie des professionnel.le.s, Psychologie sociale
UE 2	Contentieux et réparation Contentieux de la protection, Contentieux social, Droit du dommage corporel, Responsabilité des acteurs de santé
UE 3	Unité de langue Anglais
UE 4	Ateliers Ateliers recherche juridique, Ateliers étude de cas
UE 5	Recherche et professionnalisation Mémoire de spécialité & rapport d’alternance ou de stage, Conférences d’actualité

Plus d’informations sur la maquette de cours : www.droitucp.fr